

GUIDE DU DÉLÉGUÉ SEZEO



► QU'EST-CE QUE LE SEZEO ?

Le SEZEO est un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) qui fédère 228 communes de l'Est de l'Oise et une commune de l'Aisne.

Il fonctionne globalement comme une commune avec les règles de la comptabilité et de la commande publiques qui s'imposent à lui.

C'est un établissement public de proximité destiné à faciliter l'action des élus locaux et à offrir au territoire des solutions durables, efficaces et adaptées en matière d'énergie.

► QUI DÉCIDE DES ORIENTATIONS DU SEZEO ?

Les élus communaux ! Après chaque élection municipale, les instances décisionnelles du SEZEO sont renouvelées. Chaque conseil municipal désigne en son sein 2 représentants. Ces représentants se réunissent ensuite pour élire les membres du Comité Syndical chargés de délibérer sur les orientations du Syndicat.

► QUEL EST LE RÔLE PRINCIPAL DU SEZEO ?

Le SEZEO est une Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AODE). Il garantit que toutes ses communes membres disposent d'un réseau électrique de qualité, en assurant principalement la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau basse tension et une collaboration étroite avec SICAE Oise pour la gestion opérationnelle.

► COMMENT LE SEZEO ACCOMPAGNE-T-IL LES COMMUNES DANS LA GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Le SEZEO propose une gestion mutualisée de l'éclairage public pour les communes volontaires. Aujourd'hui, il assure la maintenance et la modernisation de plus de 30 000 points lumineux.

QUELLES ACTIONS LE SEZEO MÈNE-T-IL POUR LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE ?

Le SEZEO installe et exploite un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. Ce réseau est régulièrement renforcé pour répondre aux besoins des communes et des électromobilistes.

COMMENT LE SEZEO ACCOMPAGNE-T-IL LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES ?

Le SEZEO est engagé pour un développement utile et local des énergies renouvelables. De plus, il soutient techniquement et financièrement les communes dans la maîtrise de leur consommation d'énergie en leur mettant à disposition ingénierie et financements.

POURQUOI LA VEILLE JURIDIQUE EST-ELLE ESSENTIELLE POUR LE SEZEO ?

Le secteur de l'énergie évolue constamment. Le SEZEO assure une veille juridique active pour accompagner les communes dans la mise en œuvre des évolutions réglementaires qui s'imposent à elles.

EN QUOI LE SEZEO REPRÉSENTE-T-IL MA COMMUNE ?

Le SEZEO porte la voix de ses communes auprès des différentes instances à l'échelle locale et nationale. Qu'il s'agisse de favoriser les objectifs d'un PCAET ou de représenter le territoire auprès des services déconcentrés de l'État, le SEZEO est aujourd'hui un acteur de l'énergie connu et reconnu.



**AUJOURD'HUI IL ASSURE
LA MAINTENANCE ET LA
MODERNISATION DE PLUS DE
30 000 POINTS LUMINEUX.**

Les 8 secteurs du SEZEO



COMPIÉGNOIS

Armancourt
Béthisy-Saint-Martin
Béthisy-Saint-Pierre
Bienville
Choisy-au-Bac
Clairoix
Jaux
Jonquières
Lachelle
Lacroix-Saint-Ouen
Le Meux
Néry
Rethondes
Saint-Jean-aux-Bois
Saint-Sauveur
Saintines
Vieux-Moulin

FORCE ÉNERGIES

Amy
Avricourt
Beaugies-sous-Bois
Beaulieu-les-Fontaines
Beaumont-en-Beine
Beaurains-lès-Noyon
Berlancourt
Bussy
Campagne
Candor
Connectancourt
Canny-sur-Matz
Catigny
Crapeaumesnil
Crisolles
Cuy
Dives
Écuvilly
Élincourt-Sainte-
Marguerite
Évricourt
Flavy-le-Meldeux
Fréniches
Fresnières
Frétoy-le-Château
Genvry
Golancourt
Guiscard
Gury
Laberlière
Lagny
Larbroye
Lassigny
Le Plessis-Patte-d'Oie
Libermont
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Maucourt
Muirancourt
Ognolles
Passel
Plessis-de-Roye
Porquéricourt
Quesmy
Roye-sur-Matz
Sermaize
Solente
Suzoy
Thiescourt
Vauchelles
Ville
Villeselve

PLAINE D'ESTRÉES

Arsy
Avrigny
Bailleul-le-Soc
Blincourt
Carly
Chevrières
Choisy-la-Victoire
Épineuse
Estrées-Saint-Denis
Francières
Grandfresnoy
Hémévillers
Houdancourt
Le Fayel
Longueil-Sainte-Marie
Montmartin
Moyvillers
Remy
Rivecourt

CLERMONTOIS PLATEAU PICARD

Angivillers
Breuil-le-Sec
Catenoy
Cernoy
Coivrel
Courcelles-Epayelles
Cressonsacq
Crèvecœur-le-Petit
Cuignières
Domfront
Dompierre
Erquery
Erquinvillers
Ferrières
Fouilleuse
Godenvillers
Grandvillers-aux-Bois
La Neuville-Roy
Lamécourt
Le Frestoy-Vaux
Le Plessier-sur-Saint-Just
Le Ployron
Léglantiers
Lieuvillers
Maignelay-Montigny
Maimbeville
Ménévillers
Méry-la-Bataille
Montgerain
Montiers
Moyenneville
Nointel
Noroy
Pronleroy
Ravenel
Rémécourt
Rouvillers
Royaucourt
Sacy-le-Grand
Sains-Morainvillers
Saint-Aubin-sous-
Erquery
Saint-Martin-aux-Bois
Tricot
Wacquemoulin
Welles-Pérennes

RESSONTOIS

Antheuil-Portes
Baugy
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes-sur-Aronde
Conchy-les-Pots
Coudun
Cuvilly
Girumont
Gournay-sur-Aronde
Hainvillers
La Neuville-sur-Ressons
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquégglise
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Orvillers-Sorel
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Vignemont
Villers-sur-Coudun

THOUROTTOIS

Chevincourt
Janville
Longueil-Annel
Machemont
Marest-sur-Matz
Mélécocq
Montmacq
Thourotte
Vandélicourt

VALLÉE DE L'OISE PAYS D'HALATTE

Angicourt
Bailleval
Barbery
Bazicourt
Brasseuse
Brenouille
Cinqueux
Fleurines
Labruyère
Les Ageux
Monceaux
Pont-Sainte-Maxence
Pontpoint
Raray
Rhuix
Roberval
Rosoy
Rully
Sacy-le-Petit
Saint-Martin-Longueau
Verderonne
Villeneuve-sur-Verberie
Villers-Saint-
Frambourg-Ognon

VALOIS

Antilly
Auger-Saint-Vincent
Bargny
Baron
Béthancourt-en-Valois
Betz
Bonneuil-en-Valois
Boullarre
Boursonne
Cuvergnon
Duvy
Éméville
Étigny
Feigneux
Fresnoy-la-Rivière
Fresnoy-le-Luat
Gilocourt
Glaignes
Gondreville
Ivors
La Villeneuve-sous-Thury
Lévignen
Montépilloy
Montlognon
Morienvil
Ormoy-le-Davien
Ormoy-Villers
Orrouy
Rocquemont
Rosières
Rosoy-en-Multien
Rouville
Rouvres-en-Multien
Russy-Bémont
Séry-Magneval
Thury-en-Valois
Trumilly
Vauciennes
Vaumoise
Vez

LE SEZEO : LE RÔLE DES ÉLUS

La Commune est rattachée à l'un des 8 secteurs géographiques propres au SEZEO (voir carte au verso).

LE CONSEIL MUNICIPAL : désigne parmi ses membres et par délibération, 2 délégués titulaires (*absence de suppléants*) pour représenter la commune. À défaut de désignation, le maire et le 1^{er} adjoint font office de délégués. Le rôle de délégué ne nécessite aucune compétence technique spécifique.

LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX, liés à un secteur géographique, forment l'Assemblée Générale du SEZEO. À chaque début de mandat, l'AG se réunit pour élire les membres qui formeront le Comité Syndical du SEZEO pour la durée du mandat.



MANDAT 2026-2032

1^{re} Assemblée Générale

le 08 avril 2026 à 18h30 à THOUROTTE

Présence obligatoire des délégués

Au cours du mandat, l'AG se réunit habituellement une fois par an à Thourotte et généralement début décembre. À cette occasion, les élus dressent le bilan des activités du SEZEO.

Deux fois par an, les délégués sont invités à des réunions de secteur, qui se tiennent localement et qui traitent notamment des sujets d'actualités du domaine de l'énergie.

REMARQUE : s'ils ne sont pas délégués, les maires sont également invités en AG et en réunion de secteur.

RÔLE DU DÉLÉGUÉ

- ▢ Élire les élus qui représenteront son secteur géographique au Comité Syndical et bien entendu s'il le souhaite, proposer sa candidature.
- ▢ Participer aux réunions de secteurs et aux Assemblées Générales annuelles.
- ▢ Représenter et porter la voix de sa commune.
- ▢ Rendre compte à son Conseil municipal de l'activité du SEZEO.

LES CONSEILLERS SYNDICAUX forment l'assemblée délibérante au sein de laquelle ils représentent leur secteur géographique. Ils sont au nombre de 28 titulaires et 16 suppléants. Ils se réunissent environ 6 fois par an à Thourotte. Ils délibèrent sur tous les sujets proposés par le Président.

RÔLE DU CONSEILLER SYNDICAL

En complément de son rôle de délégué :

- ▢ Représente l'ensemble du secteur géographique auquel il appartient.
- ▢ Participe et délibère aux réunions du Comité Syndical à Thourotte (environ 6 par an).
- ▢ Participe s'il le souhaite aux différents groupes de travail.

LES VICE-PRÉSIDENTS au nombre de 7 forment le Bureau. Avec le Président, les 8 secteurs géographiques peuvent ainsi être représentés. Ils sont élus par le Comité Syndical.

Les membres du Bureau se réunissent autant que de besoin et à minima pour préparer chaque Comité Syndical. Ils sont régulièrement sollicités pour la mise en œuvre opérationnelle des actions du SEZEO. Ils peuvent se voir déléguer une partie des fonctions du Président. De manière général, le Bureau fixe les objectifs et prépare les différents sujets à soumettre au Comité Syndical.



LE SEZEO EST UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE (SIVOM) QUI FÉDÈRE 228 COMMUNES DE L'EST DE L'OISE ET UNE COMMUNE DE L'AISNE.

LE PRÉSIDENT est l'autorité territoriale, représentant légal du SEZEO. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil. Il est l'ordonnateur des dépenses, il prescrit les recettes. Il est chargé de l'administration du SEZEO et il est également le chef des services.

NB : Bien que la réglementation n'impose pas la parité dans nos instances, elle est bien évidemment souhaitable.

▶ Assemblée générale du SEZEO de décembre 2025.





SEZEO – 20 rue Jean Jaurès 60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 44 30 00 | contact@sezeo.fr
www.sezeo.fr